



Le Franklinois

BULLETIN MUNICIPAL - VOLUME 4, NUMÉRO 4 - AOÛT 2022



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
1670, route 202, Franklin
(Québec) J0S 1E0
450 827-2538
info@municipalitedefranklin.ca
www.municipalitedefranklin.ca

- 02 MOT DU MAIRE**
- 03 ACTUALITÉS MUNICIPALES**
- 05 FÊTE DES RÉCOLTES**



L'été bat son plein et nous espérons que vous en profitez pleinement. C'est très agréable de voir les citoyens utiliser les infrastructures municipales, notamment les mardis et mercredis soirs lors des activités de soccer et de dek hockey. D'ailleurs, surveillez nos annonces sur notre site Web et notre page Facebook pour les activités estivales à venir! On retrouve notamment le « Moke zone » une fête pour les 12-24 ans le vendredi 19 août, la Fête des récoltes le samedi 27 août, le cinéma en plein air le vendredi 2 septembre et le tournoi de dek hockey des pompiers le samedi 10 septembre. Nous vous offrirons une activité de déchetage communautaire pour ceux et celles désirant se défaire de façon adéquate de documents confidentiels.

Les travaux afin de ligner les rues sont déjà amorcés. En plus des routes qui seront lignées, on retrouvera la traverse piétonnière sur la rue de l'Église au coin de la rue du Parc, les espaces de stationnement public à l'hôtel de ville et au Centre récréatif incluant un espace de stationnement pour vétéran et un espace pour personne ayant un handicap. De plus, nous en profiterons pour ligner les terrains de pickleball et de basketball au parc Antoine-Labelle, tout en complétant l'installation des poteaux et paniers ou filet requis pour la pratique de ces activités.

Qui dit mois d'août dit rentrée scolaire qui approche. C'est pourquoi nous souhaitons aux enfants et au personnel scolaire de nos deux écoles une excellente rentrée scolaire 2022-2023! D'ailleurs, toute la communauté frankinoise remercie les personnes impliquées dans cette rentrée scolaire!



maire de Franklin

Suivi sur la question des remblais au 1250, rang des Dumas

Plusieurs citoyens présents à la séance du conseil municipal du 4 juillet dernier nous ont demandé un suivi sur la situation des remblais au 1250, rang des Dumas. Rappelons que c'est à cet endroit, à Franklin, que la Municipalité d'Ormstown a installé ses puits # 6 et # 8 pour leur alimentation en eau potable.

Après constatation que plusieurs camions circulaient sur la propriété du 1250, rang des Dumas, nous avons demandé au mois de mai à notre inspecteur municipal d'aller constater l'état des lieux, ce qui fut fait. Notre inspecteur municipal a constaté des actions de remblai, sans permis. L'inspecteur a donc fait cesser immédiatement les travaux de remblais en question. Précisons d'emblée la bonne foi et l'excellente collaboration du propriétaire des lieux. Lors de son passage, l'inspecteur municipal a constaté que les matières déposées ne semblaient pas avoir de contaminants et que la surface visible des remblais était de très bonne qualité. Le propriétaire des lieux a alors procédé à une demande de permis de remblai en bonne et due forme auprès du Service de l'urbanisme. Nous avons exigé une analyse des sols lors du dépôt de la demande. Le Service d'urbanisme a reçu un rapport d'un agronome attestant que la terre ne contenait pas de contaminant. Le permis de remblai a donc été émis.

Par la suite, la Municipalité d'Ormstown a fait parvenir une mise en demeure au propriétaire des lieux. Deux inspecteurs du ministère de l'Environnement se sont ensuite déplacés sur les lieux le mardi 14 juin. Avec l'accord et la collaboration du propriétaire des lieux, nous avons accompagné les inspecteurs du ministère de l'Environnement afin qu'ils procèdent aux échantillonnages. Toutefois, les prélèvements effectués par ces inspecteurs étaient principalement en surface. Soulignons que l'inspecteur municipal

d'Ormstown désirait se rendre sur la propriété à cette occasion, mais que le propriétaire des lieux lui a refusé l'accès, puisqu'il n'avait pas juridiction à cet endroit. D'ailleurs, la conduite et les propos inappropriés de l'inspecteur municipal d'Ormstown ont nécessité la présence de la police à ce moment.

Après communication avec la Municipalité d'Ormstown, nous avons convenu d'un commun accord écrit que d'autres prélèvements devaient être effectués, mais plus en profondeur. Nous avons donc fait appel à notre inspecteur municipal et la firme Labo Montérégie, une firme neutre et indépendante, afin d'effectuer la prise d'échantillons de sols le jeudi 16 juin, avec l'accord et la collaboration du propriétaire des lieux. Dans ce cas-ci, une dizaine de trous d'une profondeur approximative entre 2,5 mètres et 3 mètres ont permis de recueillir plus de 30 échantillons de sols à être analysés. Nous devrions obtenir les résultats de ces analyses de sol sous peu, la firme privée ayant de la difficulté à maintenir les délais en raison d'un manque de main-d'œuvre. Dès que les résultats sont connus, nous pourrions en faire mention.

Nous partageons des préoccupations pour le maintien de notre sol et de la qualité de la nappe phréatique. C'est pourquoi nous prenons toutes les actions nécessaires afin de s'assurer que tout soit fait dans les normes, et que toute action soit conforme et valide. D'ailleurs, nous avons invité la Municipalité d'Ormstown à nous faire parvenir tout document, dont des photos, qui prouverait que l'intégrité des puits soit menacée, mais nous n'avons toujours rien reçu à ce jour, en date du 8 août 2022. Nous allons donc poursuivre les mesures prises, ayant en tête le respect de l'environnement, tout en collaborant et communiquant avec le propriétaire des lieux, dont la collaboration est précieuse.



Sutton
IMPERAL

**PIERRE
SÉGUIN**

Courtier immobilier résidentiel

**Je m'occupe
de tout !**

514.609.4412

pseguin@sutton.com



Bienvenue au nouveau personnel!

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles employées : mesdames Julie Lalonde et Catherine Thiffault.

Mme Lalonde (à droite sur la photo) occupe le poste de responsable des loisirs et des communications. Ce poste était vacant depuis plusieurs semaines. Mme Lalonde possède de l'expérience dans le monde de la santé, de même que dans le milieu municipal. Son dynamisme, sa créativité, sa débrouillardise et son entregent sont des qualités grandement recherchées pour le poste de responsable des loisirs et des communications. De plus, son talent à créer de superbes visuels nous sert énormément.

Mme Thiffault (à gauche sur la photo) est la nouvelle adjointe administrative de la Municipalité. C'est elle qui vous accueille au téléphone, par courriel ou en personne à l'hôtel de ville. Sa rigueur, son grand esprit d'équipe et son éthique de travail sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisation. Ses expériences professionnelles dans le milieu municipal, scolaire et bancaire, de même que ses études en comptabilité l'aident grandement à l'atteinte des objectifs.

Bienvenue à Franklin, Julie et Catherine!

Portrait d'employé

Nous vous présentons une employée indispensable au bon fonctionnement de l'administration de la Municipalité. En effet, Mme Guylaine Durocher a tenu le fort pendant la pandémie. Recrutée au départ pour le poste d'adjointe administrative, elle occupe maintenant le poste de responsable de la comptabilité. Ses expériences professionnelles dans le milieu bancaire, des assurances et de gestion comptable d'une PME, sans oublier celles issues du monde agricole, font de Guylaine une collègue minutieuse et compétente. De plus, sa générosité, son grand dévouement et sa bonne humeur sont extrêmement appréciés!

Merci pour ton excellent travail, Guylaine!



Horaire de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi, de 8 h à 12 h

Fermeture des bureaux municipaux

Notez que les bureaux de la Municipalité de Franklin seront fermés à l'occasion de la Fête du Travail (lundi 5 septembre).

Séances du conseil

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, 2555, rue du Parc, à 19 h 30.

Prochaines séances

- Lundi 15 août 2022
- Lundi 12 septembre 2022
- Lundi 3 octobre 2022

Païement des taxes

Le 2^e versement des taxes était dû le 2 août alors que le 3^e versement des taxes est dû le 2 novembre. Vous pouvez acquitter ce paiement en ligne sur le site Web de votre institution financière ou en personne à l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture.





Camp de jour

Depuis de nombreuses années, les jeunes de Franklin utilisent les places de camp de jour des municipalités voisines. Cette année, en raison du manque de personnel, la plupart des camps de jour des municipalités voisines ont fermé leurs portes aux non-résidents. Devant ce constat au mois de mai, contre toute attente et en toute urgence, nous avons réussi à trouver des animatrices de camp de jour au mois de mai et juin et nous avons été en mesure d'offrir un service de camp de jour à Franklin pour le début de l'été 2022. Nous remercions les employées qui sont venus prendre soin des enfants, notre coordonnatrice du camp de jour qui est également notre responsable des loisirs et des communications, Mme Julie Lalonde et nous remercions également les parents pour leur enthousiasme et leur compréhension. Enfin, un grand merci à l'administration du camping du Lac des Pins qui nous permet d'y réaliser nos sorties hebdomadaires!



Merci aux cadets!

Les cadets de la Sûreté du Québec sont venus au camp de jour présenter un atelier sur la sécurité à vélo. Ce fut bien apprécié par les jeunes! Merci pour votre implication dans la communauté!





Voici les activités à venir très bientôt à Franklin, au parc Antoine-Labelle!

Moke zone

Une fête organisée par L'Antichambre 12-17 Hébergement jeunesse du Suroît qui a lieu le vendredi le 19 août de 19 h à 23 h au parc Antoine-Labelle pour les 12-24 ans.



Dek hockey – inscription

Les mardis du 23 août au 11 octobre

- 4-7 ans
17 h 30 à 18 h 10
- 7-12 ans
18 h 15 à 19 h 05

Information / inscription :
7sports.info/dekfranklin

Municipalité de Franklin

La fête des récoltes

L'organisme 7 Sports animera les parties de soccer de 13 h à 16 h. Afin de maintenir la tradition, tous les travailleurs agricoles sont les bienvenus!

Musique, Jeux gonflables et canon à mousse

La magnifique Venise sera présente de 11 h à 16 h pour maquiller les jeunes! Les cadets de la Sûreté du Québec animeront aussi un kiosque sur la prévention et sécurité routière.

Les pompiers seront présents pour vous offrir des hot-dogs et des breuvages!

Parc Antoine-Labelle
Samedi le 27 août
de 11 h à 17 h



La Fête des récoltes

Soulignons l'approche de la fin de l'été avec la **Fête des récoltes le samedi 27 août de 11 h à 17 h** au parc Antoine-Labelle!

Il y aura de la musique, des jeux gonflables, un canon à mousse et une glissade à l'eau. Notre partenaire 7 Sports sera présent pour animer l'activité de soccer de 13 h à 16 h. D'ailleurs, tous les travailleurs agricoles sont les bienvenus!

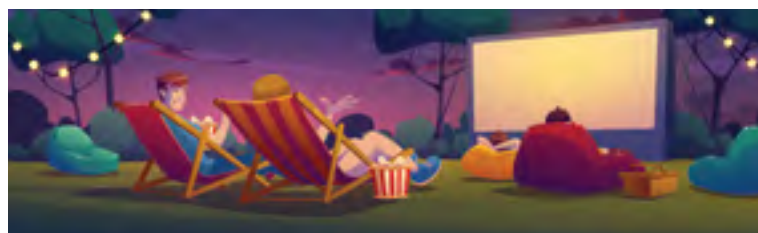
De plus, la maquilleuse Venise sera présente de 11 h à 16 h pour maquiller les jeunes. Les cadets de la Sûreté du Québec animeront un kiosque sur le vélo sécuritaire.

Notons l'aide très appréciée des pompiers qui seront également présents pour vous offrir des hot-dogs et des breuvages.

Cinéma en plein air

Du cinéma en plein air avec le film « Chien » est offert gratuitement le vendredi 2 septembre au parc Antoine-Labelle vers 20 h 30, au coucher du soleil. Le film sera présenté en français seulement.

Apportez vos chaises!





Tournoi de dek hockey

Événement organisé par les pompiers de Franklin le samedi 10 septembre dès 10 h au parc Antoine-Labelle. Brevage et service de cantine offerts sur place.

Courageux – Jeux de société

Les jeunes de 5 à 16 ans sont invités à venir jouer à des jeux de société animés par Mathieu Auger, le samedi 10 septembre de 11 h à 13 h au Centre récréatif. Gratuit, inscription obligatoire au 450 827-2538, poste 225

Déchetage communautaire

Vous êtes invités à venir profiter d'une opération de déchetage de documents papier le samedi 24 septembre, de 10 h à 14 h au parc Antoine-Labelle. Ce sera le moment de compléter votre ménage de papiers et de faire déchiqueter vos documents qui ne servent plus, mais qui contiennent des renseignements personnels. Gratuit pour les citoyens. Preuve de résidence demandée.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



S'informer avant de partir un feu!

Les permis de brûlage sont obligatoires du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année. Ce permis est gratuit et vous devez vous présenter à l'Hôtel de ville pour l'obtenir. Ce permis, valide pour une période de 5 jours, **vous permet de brûler feuilles et branchages**. De plus, il vous protège par rapport à votre responsabilité civile advenant un sinistre (conditionnellement à l'absence de négligence de votre part, il va de soi). En contrepartie, le fait de ne pas être en possession d'un permis risque de coûter cher advenant une perte de contrôle engendrant des dommages. L'amende minimale réglementaire est fixée à 500 \$. Seuls les feux de camp, qui doivent être allumés dans un foyer spécialement conçu à cet effet, ne nécessitent pas de permis.

De plus, il est fortement conseillé de ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vitesse du vent dépasse 20 km/h. D'ailleurs, il ne faut pas allumer un feu à moins de 50 m de la végétation et de la forêt. Par civilité, merci d'éteindre votre feu lors d'une plainte de fumée incommodant le voisinage. Il est à noter que des modifications réglementaires sont en voie d'être adoptées en vue de « moderniser » le règlement et de nous assurer de son applicabilité. N'hésitez pas à consulter le site Web de la Sopfeu pour connaître les conditions et les recommandations de l'organisme pour la journée actuelle.



sopfeu.qc.ca



**FAITES PARTIE DE
L'ÉQUIPE ET
IMPLIQUEZ-VOUS DANS
VOTRE COMMUNAUTÉ!**

La formation nécessaire est offerte. Le formulaire à compléter pour soumettre votre candidature est disponible à l'hôtel de ville ou sur notre site Web. www.municipalitedefranklin.ca



**10 SEPTEMBRE DÈS 10 H
AU PARC ANTOINE-LABELLE**

TOURNOI Dek hockey

**METTANT EN VEDETTE LES
CASERNES LOCALES**

BREVAGE ET CANTINE SUR PLACE



Vente de garage

Les ventes de garage autorisées par la Municipalité ont lieu lors de la fin de semaine de la Fête du Travail, soit les 2, 3 et 4 septembre.

La Fabrique organise également une vente de garage au profit de l'église. Encouragez la Fabrique en venant à l'Église de Saint-Antoine-Abbé les samedi et dimanche **3 et 4 septembre 2022, entre 9 h et 16 h.**

Les objets vendus sont ceux que vous aurez donnés. C'est une belle occasion d'offrir une deuxième vie à ce que vous avez en trop ou qui ne sert plus et ainsi rendre service. **Communiquez donc avec M. Adolphe Bourdeau au 450 827-2879 pour offrir des objets qui pourront être vendus à nouveau.**

Il sera possible d'aller porter ces biens les 23, 24, 25, 30 et 31 août, de même que le 1^{er} septembre à l'Église de Saint-Antoine-Abbé entre 13 h et 16 h.

Meubles : apportez seulement ceux qui peuvent être transportés dans une voiture.

Vêtements : apportez seulement ceux servant à des bébés.

Besoin de bénévoles!

La Fabrique a toujours besoin de bénévoles, notamment pour aider lors de cette vente de garage. Communiquez avec M. Bourdeau sans tarder afin d'offrir vos disponibilités!

Club de l'Âge d'Or Saint-Antoine-Abbé – Avis de convocation

Les membres du Club d'Âge d'Or sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire des membres de l'organisme Le Club de l'Âge d'Or Saint-Antoine-Abbé Inc. qui a lieu le mardi 27 septembre 2022 à 19 h au Centre récréatif situé au 2555, rue du Parc, puisque les membres du conseil d'administration n'ont pu être remplacés lors de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2022.

Cette assemblée générale extraordinaire aura pour objet la dissolution du club. Voir ci-joint l'ordre du jour de la séance. Compte tenu de l'importance de la situation, vous êtes fortement invités à assister à cette rencontre et à participer aux décisions qui y seront prises.

Adolphe Bourdeau, liquidateur



Assemblée générale extraordinaire des membres de l'organisme Le Club de l'Âge d'Or Saint-Antoine-Abbé Inc.

**Le 27 septembre 2022 à 19 h
au Centre récréatif, situé au
2555, rue du Parc.**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Résolution de dissolution de l'organisme
Le Club de l'Âge d'Or
Saint-Antoine-Abbé Inc.
3. Levée de l'assemblée



Yves Métras
Maire



Marc-André Laberge
Siège #1



Lyne Mckenzie
Siège #2



Simon Brennan
Siège #3



Mark Blair
Siège #4



Nathaniel St-Pierre
Siège #5



Éric Payette
Siège #6

PLUS
DU QUÉBEC

À votre service !

Claude DeBellefeuille
Députée de Salaberry-Suroît

Pour me joindre
450 371-0444 / 1 866 541-0444 (sans frais)
100, rue Saint-Jean-Baptiste
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1Z8
claude.debellefeuille@parl.gc.ca



**Vous désirez joindre un membre de notre personnel?
Faites-le par courriel :**

- Maire : maire@municipalitedefranklin.ca
- Direction générale : dg@municipalitedefranklin.ca
- Administration : reception@municipalitedefranklin.ca
- Finances : comptabilite@municipalitedefranklin.ca
- Inspecteur : urbanisme@municipalitedefranklin.ca
- Travaux publics : voirie@municipalitedefranklin.ca
- Informations générales : info@municipalitedefranklin.ca
- Loisirs et communications : loisirs@municipalitedefranklin.ca

Conception et impression du bulletin : **Multi-Graph Ormstown**
Correction de la version anglaise : **Mme Kelly Elder**